“Ne soyons pas dupes de l’hypocrisie de l’institution et de ses relais” : un prof suspendu pour avoir mis en cause l’Education nationale dans l’affaire Samuel Paty

30/11/2021 à 17h39



“Tandis que l’Education nationale rend hommage d’une main à Samuel Paty “mort pour la liberté d’expression” selon les propres mots du ministre Jean-Michel Blanquer, de l’autre main elle muselle et sanctionne les enseignants qui osent justement exercer ladite liberté d’expression”. Les mots sont forts, à l’image de la colère de l’enseignant qui a accepté de livrer son témoignage en exclusivité à L’Express. Fin octobre dernier, Jean-Christophe Peton, professeur de lettres au lycée du Bois de Mouchard (Jura) a été suspendu de cours à titre conservatoire pour avoir mis en cause le rôle de l’institution lors de l’affaire Samuel Paty.

(…)

La suite de son texte, adressé à ses collègues, dénonce clairement l’attitude de l’institution. “Avant d’être égorgé, Samuel Paty a été abandonné par sa hiérarchie, l’Education nationale et ses sbires, et même tancé pour avoir

montré des caricatures qui pouvaient heurter X ou Y ou Z, affirme l'enseignant. Cette minute de silence, il faut la faire pour lui, évidemment. Mais ne soyons pas dupes de l'hypocrisie de l'institution et de ses relais." Jean-Christophe Peton ne s'arrête pas là puisqu'il publie son texte sur Twitter et interpelle à ce sujet le recteur de l'académie de Besançon, Jean-François Chanet. Dans une interview accordée à l'Est Républicain, ce dernier avait été interrogé, ce 14 octobre, sur ce qu'il pensait du livre du romancier David di Nota ("J'ai exécuté un chien de l'enfer", éd. Le Cherche Midi) qui fustige l'administration. "La polémique me paraît dérisoire. C'est tellement facile de s'attaquer à l'institution ! Elle a ses engagements et ses défaillances ? Mais c'est la vie même… Il est trop facile après coup de ne retenir qu'un aspect", avait répondu le recteur.

www.lexpress.fr